

Bernard D. Nagmo

# Le Silence complice

*Le cinéma :  
un enfantement difficile au Cameroun*



Du même auteur :

A Paraître

**Tome 1.**

« Mon premier pas »

Les outils de base de l'écriture du scénario

**Tome 2.**

« Mon second pas »

Les exigences de l'écriture du scénario

« **Je témoigne** »

Le destin brisé des cinéastes camerounais



Désormais un partenaire sûr au Cameroun pour vos productions exécutives.

Likoda Sarl, Société de droit camerounais, est spécialisée dans la production audiovisuelle & cinématographique, la formation, le consulting, la vente des consommables et la distribution des œuvres audiovisuelles.

**Likoda** Sarl en si peu de temps a su gagner la confiance de nombreux clients tant au Cameroun qu'à l'Hexagone : CNN, Aljazeera, Telesur (Venezuela), Chanel 7 (Australie) et Sky News (Londres) nous font confiance.

Likoda Sarl, c'est une équipe jeune, bilingue, ambitieuse, compétente et ayant une culture d'entreprise.

Choisir **Likoda**, c'est opter pour l'expérience, l'expertise et une garantie de bonne fin.

Avec **Likoda**, vous avez l'avantage de bénéficier de par notre présence, d'un suivi irréprochable de vos projets.

Vous servir est notre mission.



« *Un silence peut être parfois le plus cruel des mensonges* »

Robert-Louis Stevenson

EXTRAIT



## Avertissement

Dans les pages qui suivent, vous trouverez d'une part des informations qui vont vous éclairer sur les métiers du cinéma, surtout les mécanismes de son financement dans un environnement difficile comme celui du Cameroun. D'autre part, les renseignements contenus dans cet ouvrage, auront cependant le désavantage de ne pas faire de vous des professionnels de l'audiovisuel ou du cinéma. Toutefois, elles peuvent susciter en vous la vocation.

Beaucoup d'encre a coulé au sujet de la banqueroute du cinéma au Cameroun et la sustentation de la polémique n'est toujours pas rassérénée tant la crise s'éternise. Pourtant, très peu connaissent exactement ce qui s'est passé et ce qui se passe. C'est l'occasion de rafraîchir les mémoires et de dévoiler enfin la voûte qui cache la forêt.

Trois groupes de lecteurs se découvriront à la lecture de ce volume :

◇ Ceux qui pour la mémoire de l'histoire ne vont pas me pardonner d'avoir cité leurs noms ;

◇ Ceux des hommes politiques qui vont me faire le procès de la vérité :

◇ Enfin ceux qui pensent que la situation actuelle doit changer : le plus grand nombre heureusement. C'est vous, c'est moi, c'est le peuple camerounais dans sa majorité.

Les problèmes qui minent le secteur cinématographique camerounais depuis les années soixante-dix et qui n'ont toujours pas été solutionnés à ce jour, ce *silence complice*, qui n'a fait qu'empirer la débâcle et mener le cinéma dans l'enchevêtrement d'un labyrinthe où règne en maîtres les prévaricateurs, trouvent ici réponses pour sa relance. C'est à ce titre que ce manuscrit a de l'intérêt.





## Remerciements

L'écriture de ce livre a été rendue possible par les conseils des amis et collègues après la lecture de la brochure écrite par mes soins et contenant les propositions pour la relance du cinéma au Cameroun, lequel document a été transmis aux autorités camerounaises et sans suite depuis lors.

La disponibilité, les informations précieuses que m'ont fournies les amis, les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, de nombreux échanges que j'ai eus de vive voix et surtout, grâce à Internet, ont été très utiles pour son achèvement.

Je remercie tout particulièrement : Blaise NNOMO ZANGA, Arthur SI BITA, Alphonse BENI, Biram A NGON, Blaise-Pascal TANGUY, Nadège TSOGO, Dr Olivier BILE.



## Introduction

Par décret N°2001/389 du 05 décembre 2001, le président de la république, S.E.M. Paul BIYA, a créé, un compte d'affectation spéciale pour le soutien de la politique culturelle qui est doté d'une enveloppe d'un milliard (1.000.000.000) frs CFA. Ce fonds a des objectifs spécifiés tels :

◇ Encourager l'excellence dans la création, la production et la diffusion des œuvres de l'esprit ;

◇ Encourager la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel national ;

◇ Aider à la création ou à la modernisation des organismes de gestion collective ;

◇ Garantir les prêts consentis par les établissements de crédit ;

◇ Décerner des prix aux meilleures œuvres à l'issue des concours organisés dans les différents genres de création ;

◇ Allouer des secours aux conjoints ou aux descendants des artistes décédés ;

◇ Contribuer au financement d'organisations de solidarité professionnelle ;

◇ Aider des associations culturelles traditionnelles.

Depuis 2007, pour ce qui concerne le cinéma, aucun film de long métrage (cinéma) n'a été produit au Cameroun. Les accords d'aide à la production du Ministère des Arts et de la Culture restent sans suite. Les salles de cinéma, réparties sur toute l'étendue du Cameroun, sont passées de 68 en 1990 à 00 (zéro) en 2012. Autant entre 1970-1980 nous étions un modèle africain, qu'aujourd'hui, nous brillons par notre disette.

Les acteurs du 7<sup>ème</sup> Art sont mal dans leur âme et le public râle faute de

ne plus voir leurs histoires à l'écran. Ceux qui essaient de produire des œuvres audiovisuelles se trouvent pris au piège de la médiocrité, ternissant un peu plus notre image donc, notre culture.

Sans salles de cinéma ni films, le 7<sup>ème</sup> Art est tout simplement *mort* et le Cameroun absent donc inexistant sur la scène cinématographique mondiale.

L'interpellation du Gouvernement est plus que jamais à l'ordre du jour :

◇ pour une réorientation des missions et une gestion adéquate de la dotation spéciale du Chef de l'État à la politique culturelle dont le montant est d'un milliard par an ;

◇ pour une réflexion approfondie sur la relance du cinéma au Cameroun qui passe par une réelle politique culturelle en la matière.

Faute d'une véritable industrie cinématographique, c'est en ce moment, les Gouvernements de nombreux pays qui trouvent des voies et moyens pour stimuler leur production cinématographique locale au risque de voir cesser d'exister ce secteur culturel pourtant si porteur et surtout fédérateur des autres arts.

Le cas du Cameroun est assez riche d'enseignements car tout y est rassemblé pour en faire un paradis tout comme l'enfer du cinéma tel dans un film noir, se dessine chaque jour d'avantage par la volonté des Hommes aux relents de prédation et dépouillés d'intelligence émotionnelle.

# **CHAP I**

## **ÉTAT DES LIEUX**



Au lendemain de la première guerre mondiale (1919), « *le haut-commissariat de la république française* » est le tout premier film réalisé au Cameroun.

Une fois le Cameroun devenu indépendant, le gouvernement crée au sein du Ministère de l'Education Nationale une direction des affaires culturelles qui sous la houlette du Père Engelbert Mveng, va encourager une brillante participation du Cameroun au Festival des Arts Nègres de Dakar en 1966 et la création de grands projets artistiques comme la construction du monument de la réunification, la construction de plusieurs bâtiments administratifs (l'Université Fédérale du Cameroun à Yaoundé...). Toujours grâce à cette direction, plusieurs jeunes compatriotes vont bénéficier des bourses d'études pour se former à l'étranger dans des domaines artistiques.

## **I. LES PREMIERS PAS DU CINEMA CAMEROUNAIS**

Il faut attendre les années soixante, soit après l'indépendance pour voir les premiers films camerounais, tous des courts métrages documentaires, arriver à l'écran.

◇ « *Aventure en France* » de Jean-Paul N'Gassa et Philippe Brunet NB (Paris) 1962

La découverte de l'autre monde et la confrontation culturelle n'aura pas laissé indifférent ce fils d'Afrique qui va exposer dans ce film comme son nom l'indique la situation des étudiants camerounais en France plus précisément à Paris où il étudie lui-même les techniques cinématographiques.

Thérèse Sita Bella alors journaliste, fait à son tour une entrée

fracassante dans l'univers du cinéma, tout d'abord parce qu'elle est de sexe féminin, à peine trois à l'époque et, bien avant de nombreux pionniers qui seront des icônes du cinéma africain :

◇ « *Tam-tam à Paris* » de Thérèse Sita Bella<sup>1</sup> CM 16mm NB 30 min (Paris) 1963

Tout comme son prédécesseur, ce film documentaire (reportage) sur les danses traditionnelles camerounaises retrace le parcours de la troupe de danse nationale (l'ensemble national) en tournée à Paris et qui s'est produite au théâtre Sarah Bernarh ainsi que leur retour au Cameroun. Il sera d'ailleurs sélectionné au FESPACO (Festival Panafricain de Cinéma de Ouagadougou) en 1969.

Le cinéma étant assez onéreux et, en l'absence d'une véritable industrialisation ou encore des mécanismes de financements comme c'est le cas dans plusieurs pays d'Afrique, fraîchement « *indépendants* », le soutien du Ministère Français de la Coopération par le truchement de son aide au développement, va considérablement booster les productions nationales de divers pays africains après les années d'indépendances. C'est ainsi qu'entre 1963 et 1975, il a été réalisé en Afrique noire francophone environ 185 films de courts et longs métrages dont 70 % à l'actif de la France.

Au Cameroun, Plusieurs réalisateurs fraîchement sortis des écoles de cinéma françaises pour la plupart, font leur premier pas.

◇ « *Point de vue N°1* » d'Urbain Dia Moukouri CM NB de 15 min 1966

◇ « *La grande case bamiléké* » de Jean-Paul N'Gassa et William Hanon CM 35mm NB 18 min 1966

– Meilleur film documentaire Festival des Arts nègres (Dakar)

– Meilleur film documentaire Festival des de Saint-Cast.

◇ « *Il était une fois, deux frères* » d'Urbain Dia Moukouri CM 23 min 16mm/35mm 1966

◇ « *La fleur dans le sang* » d'Urbain Dia Moukouri CM 23 min 16mm/35mm 1968

---

<sup>1</sup> Thérèse Sita Bella a été expulsée de la maison sociale où elle vivait au quartier Messa à Yaoundé pour loyers impayés. Elle devait mourir six mois plus tard dans la misère totale chez les missionnaires catholiques (Sœurs) qui l'avaient accueillies. Elle n'avait jamais plus repris le chemin des plateaux de cinéma pourtant son scénario « *Le foulard de tata copine* » co-écrit par Bernard D. Nagmo, toujours impayé à ce jour, aurait pu lui redonner goût à la vie. Les Films Terre Africaine, le commanditaire ne l'a pas produit.



◇ « *Mon stage à Paris* » de Makoulet Manga Thomas CM.

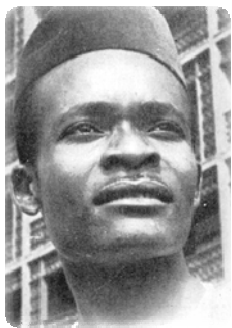
16mm CM 22 min 1968

◇ « *Les couscous* » d'Urbain Dia Moukouri CM 10 min.

16mm/35mm 1969

Il faut attendre 1970 pour voir la sortie du premier long métrage camerounais réalisé par Jean-Paul N'Gassa.

◇ « *Une nation est née* » de Jean-Paul N'Gassa LM 90 min 35mm 1970.



Présence Africaine©  
Jean Paul N'gassa<sup>2</sup>

Né à Bana (Bafang) à l'Ouest du Cameroun, Jean Paul N'gassa est diplômé de l'Institut français des hautes études cinématographiques de Paris (France). Réalisateur du film « *Une nation est née* », le tout premier long métrage camerounais qui traite des 10 années de l'indépendance du Cameroun, il va à tort ou à raison laisser ce métier pour se consacrer à la l'administration du cinéma de la République fédérale du Cameroun puis au service du Ministère de l'Information et de la Culture où il fera la majeure partie de sa carrière.

◇ « *Fureur au poing* » d'Alphonse Béni CM 23 min 16mm 1971

◇ « *Boubou cravate* »<sup>3</sup> de Daniel Kamwa CM 30 min 16mm 1972

◇ « *Le mvèt* » de Nkouaze Moïse Lecourt CM 15 min 16mm 1972

◇ « *Enfant noir* » d'Alphonse Béni CM 28 min 35mmN/B 1973

◇ « *Muna moto* »<sup>4</sup> de Jean-Pierre Dikongué Pipa LM 90min  
35 mm/16 mm (sortie) 1974

Déjà Dikongué Pipa qui a connu des difficultés similaires pour le financement de ses premiers films dont beaucoup ne seront jamais achevés,

◇ « *Un simple* » CM 16mm 45 min 1965 (inachevé)

◇ « *Rendez-moi mon père* » CM 16mm NB 18min NB 1966 (inachevé)

◇ « *Les cornes* » CM 16mm 25 min NB 1966 (inachevé)

---

<sup>2</sup> *Le cinéma africain des origines à 1973*, Paulin Soumanou Vieyra : Présence africaine

<sup>3</sup> ce film à sa sortie était intitulé « être et devenir » tiré d'une nouvelle de Francis Bebey, musicologue camerounais. Il traite de la dualité entre culture traditionnelle et mode occidentale telle que vivent les africains.

<sup>4</sup> le film « *Muna Moto* » a été produit avec les fonds propres du Réalisateur-Producteur et des aides diverses.

va bénéficier du soutien logistique du CCF (Centre Culturel Français) de Yaoundé, à savoir : une vieille caméra et un véhicule prêtés pour la production de *Muna Moto* qui sera contre toute attente un chef-d'œuvre.

Cet engouement incite le gouvernement camerounais à s'intéresser à ce secteur culturel d'autant plus qu'une trentaine de salles de cinéma existe déjà dans de nombreuses métropoles camerounaises et ce sont les films étrangers qui font recettes qui sont à l'affiche.

## II. LE FODIC

Créée en 1973, le 27 octobre, par décret N° 73/673, par le Président de la République du Cameroun S.E. Ahmadou Ahidjo, le FODIC (Fonds de Développement de l'Industrie Cinématographique) est mis sur pied afin de favoriser le développement de l'industrie cinématographique locale. Calqué sur le modèle du CNC (Centre National du Cinéma et de l'Image Animé) français, l'Etat est conscient de l'impact de l'industrie cinématographique sur le développement économique.

Le décret qui crée le Fodid définit ses principales missions :

1. *La production de films cinématographiques camerounais ;*
2. *La production des journaux filmés ;*
3. *L'amélioration des conditions de distribution et de location des films au Cameroun ;*
4. *l'équipement des industries techniques (laboratoire, auditorium, salles de montage) ;*
5. *la construction et la modernisation des théâtres cinématographiques ;*
6. *l'expansion du cinéma camerounais à l'intérieur et à l'extérieur ;*

A cet effet le Fodid procède entre autres, aux interventions ci-après :

- a. *Octroi des prêts pour l'équipement des salles de spectacles cinématographiques ;*
- b. *Garantie des prêts accordés par l'établissement de crédits aux producteurs nationaux de films et aux exploitants de salle de spectacles cinématographiques.*
- c. *attribution de diverses formes de soutien financier aux cinéastes camerounais.*

Et comme prévu, les résultats ne se font pas attendre, donnant le ton du début de l'ère de gloire du cinéma camerounais entre 1973 et 1980.

◇ « *L'attente* »<sup>5</sup> de Jules Takam 16 mm CM 16 min 1972

◇ « *Le soleil d'avril* » d'Urbain Dia Moukouri CM 10 min 16/35mm 1973

◇ « *Les danses folkloriques du Cameroun* » de Foki Gabriel 16mm CM (4x40 min) 1973

◇ « *Les enfants de l'écran* » d'Arthur Si Bitu CM 30 min 16mm 1974

◇ « *Les tringleuses* » d'Alphonse Béni LM 16mm 1974

◇ « *Les rythmes du Cameroun et l'Etat unitaire* »<sup>6</sup> Minfoc.

◇ « *Université du Cameroun* » de Lucien Mailli CM 16mm 1974

◇ « *Muna moto* » de Dikongué Pipa 35mm/16mm LM 90 min 1974

– Prix Georges Sadoul 1975

– Grand prix du FIFFEF Genève.

– Tanit d'argent aux JCC 1976

– Grand Prix Fespaco (Etalon Yennenga) 1975

– Prix de l'office catholique international cinéma.

◇ « *Pousse-Pousse* » de Daniel Kamwa LM 90 min 35mm 1975

– Prix meilleur scénario de l'ACCT 1975

– Prix meilleur scénario au festival international de la francophonie à Nice oct 1979

◇ « *Art et tourisme du Cameroun* » de Makoulet Manga Thomas.

CM 18 min 16mm 1975

◇ « *Les malheurs de bosco* » de Lucien Mailli CM 16mm 1976

◇ « *Les sonates en bien majeur* » de Bebey Francis CM 35 min 16mm 1977

Le Ministère de l'Information et de la Culture qui va naître le 20 novembre 1978 aura entre autres la charge :

– de la définition et de la mise en œuvre de la politique culturelle ;

– du développement de la diffusion de la culture ;

– de la cinématographie ;

– de la protection, de la conservation, de l'enrichissement et de la promotion du patrimoine culturel artistique et cinématographique national ;

---

<sup>5</sup> Approche des événements de Soweto d'après les œuvres du poète camerounais Paul Dakeyo.

<sup>6</sup> Films entièrement financés par le Fodic pour le compte du Minfoc.

- de la préservation des sites et monuments historiques ;
- des musées, des bibliothèques et des archives nationales ;
- de veiller à l'expansion du bilinguisme, assurer la liaison entre les pouvoirs publics et les organisations de droits d'auteurs et exercer la tutelle des établissements et organismes spécialisés ci-après :

Cette volonté de structuration de la culture et surtout l'assistance gouvernementale va avoir pour conséquence la stimulation de la production cinématographique.

◇ « *Ribo ou soleil sauvage* » d'Henri-Joseph Nama 35mm cinémascope 1978\*

◇ « *Prix de la liberté* » de Dikongué pipa 1978\*

◇ « *Canon Kpa-kum* » de Dikongué pipa 1978

◇ « *Dance my love* » d'Alphonse Béni LM 90 min 35mm 1978/79

◇ « *Anna Makossa* » d'Alphonse Béni LM 90 min 35mm 1979

◇ « *Akum* » de Daniel Kamwa CM 25 min 16mm 1979

◇ « *La ligne du cœur* » de Daniel Kamwa CM 25 min 16mm 1979

◇ « *Novotel* » de Daniel Kamwa CM 15min 16mm 1979

◇ « *Danse automate : danse* » de Daniel Kamwa CM 15min 16/35mm

1980

◇ « *Saint voyou pour l'enfer* » d'Alphonse béni 1980\*

◇ « *Notre fille* » de Daniel Kamwa 100 min 16mm/35mm 1980\*

- *Prix de la meilleure interprétation masculine aux JCC (Stanislas Awana) 1982*

◇ « *Messe et passion à Mélen* » de Daniel Kamwa CM 15min 16/35mm

1980

◇ « *Harr Ina* » d'Inoussa Abdoulaye CM 15 min 1980

◇ « *Cri pluriel* » de Jean Claude Tchuillem 16mm CM 16 min 1980

En plus du succès dramaturgique de « *Pousse-pousse* » de Daniel Kamwa qui fait plus d'un million d'entrées dans toute l'Afrique francophone et les distinctions dans de nombreux festivals pour Muna Moto de Jean-Pierre Dikongué Pipa, le Cameroun peut se targuer son entrée dans le cercle très fermé des pays à la culture florissante.

Les interprètes camerounais au rang desquels Daniel Kamwa, Momo

---

\* films financés par le Fodic ou ayant reçu un aval de prêt bancaire.